

CONCERTATION PREALABLE - PIECE N°11



Les amis de Megève et Demi-Quartier
Association Agréée (article R 121-5 du code de l'urbanisme)
BP 133 – 74120 MEGÈVE



Megève, le 15 mars 2023

Madame Le Maire
Mairie de Megève
1 place de l'Eglise
74120 Megève

Objet : Révision du PLU

Madame le Maire,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier d'avoir organisé une 1^{ère} réunion du Copil dans le cadre du projet de PADD.

La présentation qui a été faite était très complète et, avec le jeu des questions / réponses, a permis d'éclaircir un certain nombre de points.

Il ressort de ce projet la volonté d'une politique favorisant le logement des résidents permanents et nous nous en félicitons.

Les autres objectifs vont dans un sens qui ne peuvent recueillir que notre approbation.

Nous souhaitons revenir sur quelques points que nous avions évoqués et qui, nous le pensons, devraient être précisés ou mentionnés dans le projet.

§ Ressources en eau et réseaux : préciser que cette problématique concerne aussi les eaux usées.

§ Activités artisanales : mentionner, qu'en dehors des activités du bâtiment, une volonté de soutenir les activités « créatives ».

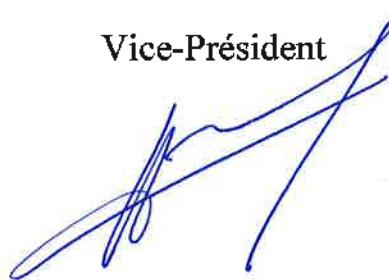
§ Diversification de la population touristique : il n'est fait mention de cette question qu'en petit caractère page 38. Si cette diversification est la volonté de nos élus, nous la soutenons et pensons que cela doit être mis plus en avant dans le projet de PADD. Nous avons des échanges réguliers avec les résidents de Megève, qu'ils soient de souche ou résidents d'adoption (permanents ou secondaires). Il ressort de ces échanges que l'évolution de la commune vers une clientèle de luxe telle que nous la connaissons aujourd'hui n'est pas du goût de la majorité.

Enfin nous avons compris du Conseil qui a fait la présentation du projet que les documents définissant en détails des éléments tels que hauteurs de bâtiments étaient peut-être inappropriés car relevant du règlement qui sera travaillé ultérieurement. Nous partageons ce point de vue.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de notre haute considération.

Arnaud de Vaureix

Vice-Président



Bernard Poujade

Vice-Président

